



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 28
Voix favorables : 28
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 02/02/2023

DELIBERATION

n° CEVE – 2023 – 01 – DRT - 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté de droit et science politique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'administration et communication en date du 6 décembre 2022,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**



Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2022-2023

MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DSTE-2022-2023
--

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public général	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le MBA Juriste commande publique ou le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
La validation de l'UE 6 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° 34084BC04 "Appui à la transformation en contexte professionnel".		
Capitalisation/conservation		
Une matière (MATI) porteuse d'ECTS est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.		
Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Une matière non porteuse d'ECTS, n'est ni capitalisable ni conservable.		
Compensation		
Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											SESSION UNIQUE				Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum		Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	39		30	30	Oui	Oui								
UE	S1	UE 1				16	16	Oui	Oui								
		2 matières renforcées au choix															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	2/ 4			Écrit	3h		
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	2/ 4			Écrit	3h		
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	2/ 4			Écrit	3h		
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	2/ 4			Écrit	3h		
		1 matière non renforcée au choix															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 2				12	12	Oui	Oui								
		4 options au choix															
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 3				2	2	Oui	Oui								
		1 LV au choix															
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Allemand		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Italien		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

MASTER 1		DROIT PUBLIC										SESSION UNIQUE				Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	39		30	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE 4				16	16	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	3/ 5		Écrit	3h		
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	3/ 5		Écrit	3h		
UE	S2	UE 5				12	12	Oui	Oui							
		4 options au choix														
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Science administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Droit des services publics	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Droit fondamentaux de l'UE	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
Matière	S2	Droit de la commande publique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h		
UE	S2	UE 6				2	2	Oui	Oui							
		1 LV au choix														
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 2		DROIT PUBLIC														Session unique				Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général												Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 3			225	39		40	2	Oui	Oui									
UE	S1	UEL DOCTRINES DU DROIT PUBLIC						10	10	Oui	Oui				Oral					
Matière	S1	Théories du droit			9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Epistémologie juridique			9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Méthodes de la recherche juridique				9			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Grands courants de pensée européens			9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Grands courants de pensée américains			9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
UE	S1	UE2 DROIT ADMINISTRATIF						16	16	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit de l'aménagement urbain			18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Droit de la commande publique	Porteur	DU Contentieux Administratif	18	6			1	Non	Oui	CC&CT	2/5		Oral					
Matière	S1	Droit des propriétés publiques			18	6			1	Non	Oui	CC&CT	2/5		Oral					
Matière	S1	Droit de la régulation			18	6			1	Non	Oui	CC&CT	2/5		Oral					
Matière	S1	Droit administratif européen	Porteur	M2DIE Juriste Européen	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
Matière	S1	Droit des administrés			9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
UE	S1	UE3 DROIT CONSTITUTIONNEL ET LIBERTES FONDAMENTALES						14	14	Oui	Oui									
Matière	S1	Ingénierie constitutionnelle			18	6			1	Non	Oui	CC&CT	2/5		Écrit	3h				
Matière	S1	Droit constitutionnel comparé			18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h				
Matière	S1	Théorie générale des finances publiques			18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h				
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	Porté	M2 Dt des libertés	18	6			1	Non	Oui	CC&CT	2/5		Écrit	3h				
Matière	S1	Rapport de systèmes			18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h				
Semestre	S2	SEMESTRE 4			18			20	1	Oui	Oui									
UE	S2	UE 4						2,5	1	Non	Non									
Matière	S2	Conférences d'actualité			9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral					
UE	S2	UE 5						2,5	1	Non	Non									
Matière	S2	Professions du droit public			9					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral					
UE	S2	UE 6						15	3	Oui	Oui									
		1 voie au choix																		
	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant ou DU (2 mois)								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire					
	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance					

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	Droit et sciences du travail européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CFVU-2022-08 DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et sciences du travail européen est proposé en formation initiale et en alternance.		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix de soutenir son rapport de stage ou de valider le DU Pratiquer la négociation collective ou le DU Expertise Sociale en Insolvabilité des Entreprises.		
Pour la voie recherche, l'étudiant a le choix de soutenir son mémoire ou de valider le DU Pratiquer la négociation collective.		
Les étudiants étrangers inscrits par leur université dans le réseau MEST peuvent se voir délivrer le Certificat MEST par le réseau européen MEST, s'ils valident les UE 5 et 6 du Master Droit et Sciences du Travail européen.		
Les étudiants inscrits dans le Master Droit Sciences du Travail européens, peuvent se voir délivrer, outre ce Master, le Certificat MEST par le réseau européen MEST, et le DU MEST par l'université Toulouse 1-Capitole, s'ils valident les enseignements identifiés comme équivalents aux UE5 et 6 du Master Droit et Sciences du Travail européen, dans l'une des universités partenaires du réseau Labor Studies.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
La validation de l'UE 8 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétence n°34093BC02 "Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés".		
Capitalisation/conservation		
Une matière (MATI) porteuse d'ECTS est définitement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.		
Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Une matière non porteuse d'ECTS, n'est ni capitalisable ni conservable.		
Compensation		
Les matières d'une UE sont validées isolement ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL													
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN													
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	si CC&CT coef CC/CT	1ère session			Observation session d'exams
Semestre	S1	SEMESTRE 1	156	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES				2	2	Oui	Oui						
		1 LV au choix													
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE 2 (NIVEAU STANDARD) : MAITRISE LE DROIT DE LA RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL DANS LES ORGANISATIONS ET SUR LE MARCHE DU TRAVAIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	1/2	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE 3 (NIVEAU STANDARD) : MAITRISE LES FONDEMENTAUX DE LA PROTECTION SOCIALE ET LA GESTION DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	1/2	1	Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE 4 : RH, ADAPTATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
UE	S1	UE 5 : DROIT SOCIAL INTERNATIONAL, EUROPEEN ET COMPARE				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international privé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE 6 (NIVEAU STANDARD) : TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL, DES MODALITES DE TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE :				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE 7 : ENTREPRISE ET RELATIONS DE TRAVAIL				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h

MASTER 1		DROIT SOCIAL													
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN													
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	1ère session			Observation session d'exams
												Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	186	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES				2	2	Oui	Oui						
		1 LV au choix (continuité avec S1)													
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE 9 (NIVEAU STANDARD) : MAITRISER LE DROIT DE LA RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL DANS LES ORGANISATIONS ET SUR LE MARCHE DU TRAVAIL				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	1/ 2		Écrit	3h	
UE	S2	UE 10 (NIVEAU STANDARD) : MAITRISER LES FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION SOCIALE ET LA GESTION DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Protection sociale 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	1/ 2		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE 11 : DROIT SOCIAL INTERNATIONAL, EUROPEEN ET COMPARE				8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit comparé du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE 12 (NIVEAU STANDARD) : TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL, DES MODALITES DE TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Socio-éco du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE 13 : PREVENTION ET REGLEMENT DES CONFLITS DU TRAVAIL				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h

MASTER 2		DROIT SOCIAL													Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN																
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 1	133			20	20	Oui	Oui									
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES																
UE	S1	UE1 : USAGE AVANCES ET SPECIALISES DES OUTILS NUMERIQUES				1	1	Oui	Oui									
Matière	S1	Valorisation et traitement de l'information	20					Non	Oui	CC (CC Intégral)								
UE	S1	UE2 : APPUI A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL				5	5	Oui	Oui									
Matière	S1	Gestion de projet	5				1	Non	Oui	CC (CC Intégral)								
Matière	S1	Ateliers d'insertion professionnelle et organisation de la conférence annuelle (note collective)	27				4	Non	Oui	CC (CC Intégral)								
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES																
UE	S1	UE3 : NIVEAU EXPERT / MAITRISER LE DROIT DE LA RELATION INDIVIDUELLE DE TRAVAIL DANS LES ORGANISATIONS ET SUR LE MARCHE DE TRAVAIL				6	6	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit du travail approfondi	30					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit					
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE																
UE	S1	UE4 : NIVEAU EXPERT : RH, ADAPTATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES				8	8	Oui	Oui									
Matière	S1	Gestion des RH et management interculturel	30					Non	Oui									
Matière	S1	Gestion de la paie	12					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H30				
Matière	S1	Construction d'un plan de formation	9					Non	Oui									

MASTER 2		DROIT SOCIAL													Session unique			Observation session d'exams	
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN													Contrôle Continu		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée						
Semestre	S2	SEMESTRE 2	167			40	40	Oui	Oui										
COMPETENCES TRANSVERSALES																			
Bloc	S2	UE5 : NIVEAU EXPERT : DROIT SOCIAL INTERNATIONAL, EUROPEEN ET COMPARE																	
UE	S2					12	12	Oui	Oui										
Matière	S2	Droit social comparé	60				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)									
Matière	S2	Politiques sociales de l'UE	24				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30						
Matière	S2	Mobilité internationale des travailleurs	15				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30						
Matière	S2	Recrutement des travailleurs étrangers	6					Non	Oui										
UE	S2	UE6 : NIVEAU EXPERT : TRANSFORMATION DU MONDE DU TRAVAIL, DES MODALITES DE TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE				12	12	Oui	Oui										
Matière	S2	Analyse des organisations	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)									
Matière	S2	Economie du travail	20				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30						
Matière	S2	Droit du travail, IA et transformation numérique	9				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)									
Matière	S2	Actualité de la protection sociale	9				1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)									
UE	S2	UE7 : APPUI A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL				8	8	Oui	Oui										
	S2	1 voie au choix																	
Matière	S2	Voie Professionnelle : Stage (3mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction du rapport de stage					
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction du mémoire					
UE	S2	UE8 : DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES				8	8	Oui	Oui										
	S2	1 élément au choix																	
	S2	Soutenance du rapport de stage						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance du rapport de stage					
	S2	Soutenance du mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance du mémoire					
	S2	Validation du DU						Non	Oui					Report de la note du DU					